



*Tel fier
qui ne tue pas*

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/2020

COMPTE-RENDU DU 24/11/2020

Après approbation, à l'unanimité des membres présents ou représentés, des Procès Verbaux des délibérations de la réunion précédente, les élus avaient à apporter des précisions chiffrées aux délégations n° 3, 15, 21, 26, 27 qu'ils octroyaient au Maire, à voter leur règlement intérieur afin que les débats puissent se dérouler de la meilleure façon.

Cela fait, à la majorité des suffrages, Mesdames LEBAS et ALBERTINI votant contre.

Les Elus auront eu à débattre principalement des sujets suivants :

- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant vote du Budget Primitif 2021, soit 327 687.70 euros au compte 21 et 6 250.00 euros au compte 20.
- D'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.
- Du projet de requalification sécuritaire et paysagère de la route de Groffliers (RD 142 E2) et des demandes de subventions.
- Des demandes de fonds de concours
 - ✓ Pour la clôture du nouveau cimetière
 - ✓ Pour la porte d'entrée de la salle des sports
- Du projet de sécurisation du carrefour de l'église et de la rue de waben.
- Des prévisions de centres de loisirs pour les vacances de février et Pâques.
- Des aides BAFA et de l'aide à l'entrée en seconde (à solliciter avant le 20/12/2020).

Le Maire,



Joël LEMAIRE